



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PC 035126 25 W0055
Date d'export : 10/12/2025
Guichen
Date de dépôt dossier : 03/11/2025
Libellé du fichier : PC16-1-1. Attes...
Date de dépôt du fichier : 03/11/2025

***Formulaire d'attestation du respect de la
réglementation thermique au dépôt de la demande de
permis de construire***

***(uniquement dans le cas d'une opération dont
la date de dépôt de PC est supérieure ou égale au 1/1/2015)***

Formulaire d'attestation du respect de la réglementation thermique au dépôt de la demande de permis de construire

Je soussigné : Domaine de la Massaye

représentant de la société Domaine de la Massaye

situé à :

PC 035126 25 W0055
Date d'export : 10/12/2025
Guichen
Date de dépôt dossier : 03/11/2025
Libellé du fichier : PC16-1-1. Attes...
Date de dépôt du fichier : 03/11/2025

Adresse	91 Rue de l'Université		
Code postal	75007	Localité	Paris

Agissant en qualité de maître d'ouvrage ou de maître d'œuvre(*), si le maître d'ouvrage lui a confié une mission de conception de l'opération de construction suivante :

Domaine de la Massaye

Située à :

Adresse			
Code postal	35580	Localité	GUICHEN

Référence(s) cadastrale(s) : 000AB0159

Coordonnées du maître d'œuvre (optionnel) :-

Adresse	-		
Code postal	-	Localité	-

Atteste que :

Selon les prescriptions de l'article L. 111-9 du code de la construction et de l'habitation, au moment du dépôt de permis de construire :

- Disposition 2 : L'opération de construction suscitée respecte la réglementation thermique.

Les éléments ci-après apportent les précisions nécessaires à la justification de la disposition 2.

(*) Au sens du présent document, par maître d'œuvre, on entend : architecte, bureau d'études thermiques, promoteur ou constructeur.

Beguinage Bat 1**DISPOSITION 2 : REGLEMENTATION THERMIQUE**

PC 035126 25 W0055
 Date d'export : 10/12/2025
 Guichen
 Date de dépôt dossier : 03/11/2025
 Libellé du fichier : PC16-1-1. Attes...
 Date de dépôt du fichier : 03/11/2025

Chapitre 1 : Données administratives*Surface du bâtiment*

Valeur de la surface thermique au sens de la RT (S_{RT}) en m ²	37.62
Valeur de la surface habitable (SHAB) en m ² (maison individuelle ou accolée et bâtiment collectif d'habitation)	0.00
Valeur de la S_{RT} en m ² du bâtiment existant (dans le cas des extensions ou surélévation)	-

Chapitre 2 : Exigences de résultat*Besoin bioclimatique conventionnel*

Bbio :	54.90	Bbio _{max} :	66.00
Bbio ≤ Bbio _{max} :			OUI

Chapitre 3 : Exigences de moyen*Surface des baies y compris les portes (maison individuelle ou accolée et bâtiment collectif d'habitation)*

Surface de baies, en m ² :	0.00
Respect de l'exigence de l'article 20 du 26 octobre 2010 modifié par l'arrêté du 11 décembre 2014 :	OUI

La fiche d'application « *Partie nouvelle d'un bâtiment existant (extension)* » dispense-t-elle du respect de cette exigence de moyen ? -

Le respect de cette règle est-elle en contradiction avec l'autorisation d'urbanisme dans le secteur concerné : secteurs sauvegardés, zones de protections du patrimoine architectural, urbain et paysager, abords des monuments historiques, sites inscrits et classés, sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO, toute autre préservation édictée par les collectivités territoriales, ainsi que pour les immeubles désignés par le 2e du III de l'article L.123-1-5 du code de l'urbanisme ? NON

Chapitre 4 : Energie renouvelable envisagée

Capteurs solaires thermiques	NON
Bois énergie	NON
Panneaux solaires photovoltaïques	NON
Raccordement à un réseau de chaleur alimenté à plus de 50% par une énergie renouvelable ou de récupération	NON
Autres (préciser)	NON

Chapitre 5 : Contrat de louage d'ouvrage signé avant le 1er octobre 2021

PC 035126 25 W0055
Date d'export : 10/12/2025
Guichen
Date de dépôt dossier : 03/11/2025
Libellé du fichier : PC16-1-1. Attes...
Date de dépôt du fichier : 03/11/2025

Si la construction du bâtiment a donné lieu à la signature d'un contrat de louage d'ouvrage avant le 1er octobre 2021, et si la demande de permis de construire ou la déclaration préalable est déposée avant le 1er septembre 2022, date de signature dudit contrat :

Beguinage Bat 2

DISPOSITION 2 : REGLEMENTATION THERMIQUE

PC 035126 25 W0055
Date d'export : 10/12/2025
Guichen
Date de dépôt dossier : 03/11/2025
Libellé du fichier : PC16-1-1. Attes...
Date de dépôt du fichier : 03/11/2025

Chapitre 1 : Données administratives

Surface du bâtiment

Valeur de la surface thermique au sens de la RT (S_{RT}) en m ²	162.99
Valeur de la surface habitable (SHAB) en m ² (maison individuelle ou accolée et bâtiment collectif d'habitation)	0.00
Valeur de la S_{RT} en m ² du bâtiment existant (dans le cas des extensions ou surélévation)	-

Chapitre 2 : Exigences de résultat

Besoin bioclimatique conventionnel

Bbio :	62.20	Bbio _{max} :	66.00
Bbio ≤ Bbio _{max} :	OUI		

Chapitre 4 : Energie renouvelable envisagée

Capteurs solaires thermiques	NON
Bois énergie	NON
Panneaux solaires photovoltaïques	NON
Raccordement à un réseau de chaleur alimenté à plus de 50% par une énergie renouvelable ou de récupération	NON
Autres (préciser)	NON

La personne ayant réalisé l'attestation :

Le : 14/05/2025

Signature :



PC 035126 25 W0055
Date d'export : 10/12/2025
Guichen
Date de dépôt dossier : 03/11/2025
Libellé du fichier : PC16-1-1. Attes...
Date de dépôt du fichier : 03/11/2025